

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 26 juin 2023 N° 980

## Initiative Tibi – lancement de la phase 2 :

Le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique signe un engagement avec 28 investisseurs institutionnels pour financer le développement des entreprises technologiques à hauteur de 7 milliards d'euros d'ici 2026

Le ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, Jean-Noël BARROT, a présidé ce jour la cérémonie de signature de la phase 2 de l'initiative Tibi, en présence de Philippe TIBI, de l'ensemble des investisseurs institutionnels, et des acteurs de place, fonds d'investissement et experts en financement. Cette nouvelle phase de l'initiative Tibi donnera la priorité à la décarbonation de l'économie, en lien avec le plan Industrie verte, et aux projets de haute technologie.

Cette cérémonie a permis de réunir les investisseurs à Bercy, et d'acter le lancement de la deuxième phase de l'initiative Tibi annoncée par le Président de la République à Vivatech le 14 juin. Les investisseurs institutionnels se sont ainsi engagés à investir collectivement près de 7 milliards d'euros dans les fonds d'investissement français qui sont ou seront labellisés « Tibi », entre 2023 et 2026. Cet engagement est essentiel pour assurer le financement des leaders technologiques français de demain.

Dans un contexte de resserrement des financements, cet évènement est un signal très fort envoyé à l'écosystème sur la capacité de l'économie française à soutenir ses champions de la tech. L'initiative Tibi est plébiscitée par l'ensemble des acteurs, et elle accueille six nouveaux investisseurs pour cette phase 2, preuve de l'attractivité du dispositif pour la place.

L'accord d'engagement des investisseurs met particulièrement l'accent sur les enjeux de souveraineté, le financement de la deeptech, la transition énergétique et écologique. Il a été signé par 28 « investisseurs partenaires » et par l'Etat, en présence de Bpifrance.

Pour rappel, le premier volet de l'initiative Tibi avait permis de mobiliser, entre 2020 et 2022, 6 milliards d'euros des investisseurs institutionnels sur deux poches de financement : le late stage non coté, et la global tech cotée. Le deuxième volet de l'initiative voit l'ajout d'une troisième poche de financement : l'early stage non coté. Cela répond à une forte demande de l'écosystème et à une nécessaire diversification de l'allocation des investisseurs partenaires.

Bruno LE MAIRE, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique a déclaré : «Nous ne gagnerons pas la bataille de la réindustrialisation et de la décarbonation, sans maitriser les technologies de demain. L'initiative Tibi nous permet de mobiliser l'épargne privée au service de cette ambition. Avec la signature de cette phase 2 de l'initiative, nous franchirons un nouveau

cap, alors que la France est devenue le premier écosystème d'entreprises technologiques de l'Union européenne »

Roland LESCURE, ministre délégué chargé de l'Industrie a déclaré : « Le premier volet de l'initiative Tibi a permis d'apporter des financements indispensables à la croissance de nos entreprises innovantes et de structurer un écosystème de fonds capables d'aller désormais vers des projets deeptech et industriels. Aujourd'hui nous accélérons, et je tiens à en remercier l'ensemble des investisseurs. La France a besoin de soutenir par tous les moyens ses startups et entreprises innovantes pour répondre aux enjeux de la souveraineté et de la transition écologique et énergétique, et pour se réindustrialiser de façon durable »

Jean-Noël BARROT, ministre délégué chargé de la Transition Numérique et des Télécommunications a déclaré: « La signature du deuxième volet de l'initiative Tibi est un signal éclatant de la résilience et de l'attractivité de la French Tech. Les assureurs français réitèrent leurs engagements dans un contexte plus difficile pour les levées de fonds. Cela apportera une véritable bouffée d'oxygène à l'ensemble de nos startups. Avec ce deuxième volet, nous nous devons collectivement de franchir une étape et de financer massivement les entreprises deeptech, afin d'accompagner l'innovation de rupture en France et de nous doter de leaders technologiques pour les décennies à venir. »

**Philippe TIBI a déclaré** : « Cette initiative, portée par la science et la technologie, est essentielle pour la souveraineté et la prospérité de la France. Au-delà des acquis de la phase 1, les investisseurs partenaires se verront aussi proposer de financer les innovations de rupture des entreprises françaises. »

Les investisseurs institutionnels engagés depuis 2019 : AG2R, Allianz, Arkéa, Aéma, Assurances du Crédit Mutuel, AXA, BNP Cardif, BPCE, Crédit Agricole Assurances, CDC, CNP, Covéa, EDF, ERAFP, FRR, Generali, Groupama, Maif, Matmut, SGPI, SocGen, UMR.

Les nouveaux investisseurs signataires : HSBC, Le Conservateur, Mutuelle de Poitiers, Orano, SMA BTP, Swiss Life.

## Contacts presse:

Cabinet de Bruno Le Maire - 01 53 18 41 13 – presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr Cabinet de Roland Lescure – 01 53 18 43 18 - <u>presse@industrie.gouv.fr</u> Cabinet de Jean-Noël Barrot – 01 53 18 43 42 - presse@numerique.gouv.fr